

Certains domaines skiables suisses ont trouvé en des étrangers des investisseurs providentiels

SAUVEURS DE STATIONS

SEVAN PEARSON

Remontées mécaniques ▶ Depuis vendredi, les domaines skiables d'Andermatt (UR) et Sedrun (GR) sont reliés grâce au riche homme d'affaires égyptien Samih Sawiris. Ce dernier a investi plus de 900 millions de francs dans la station uranaise: hôtel, restaurants, remontées mécaniques. Contrairement à Crans-Montana (VS), pas de soubresauts dans la relation entre les acteurs locaux et l'investisseur étranger.

Alors que Charmey se démène pour maintenir le pouvoir au niveau local en évitant l'arrivée d'un mécène étranger, d'autres n'ont pas hésité à franchir le pas. C'est notamment le cas de Glacier 3000, domaine à cheval entre les cantons de Vaud et de Berne, au-dessus des Diablerets (VD).



«Le discours sur les investisseurs étrangers a bien changé»

Christophe Clivaz

Il s'en est fallu de peu pour qu'il ne soit plus possible de monter en téléphérique sur le célèbre glacier. En 2005, la société qui exploitait les remontées mécaniques et le domaine skiable était en faillite. Aujourd'hui, elle atteint l'équilibre financier. La recette? Le rachat de l'entreprise par un consortium de quatre investisseurs: le Suisse Marcel Bach, aux côtés du Français Jean-Claude Mimran, du Britannique Bernie Ecclestone et de la Russe Ekaterina Rybolovleva. «Je peux aisément les qualifier de sauveurs», affirme Bernhard Tschannen, le directeur de la société.

Passion et immobilier

Qu'est-ce qui pousse des étrangers à investir dans un secteur peu rémunérateur comme les remontées mécaniques? «Dans le cas de Glacier 3000, de riches hommes d'affaires installés à Gstaad ont investi dans une station à laquelle ils sont attachés», explique Laurent Vanat, consultant dans le domaine des remontées mécaniques. Ce sont plus de 35 millions de francs d'investissements qui ont ainsi permis à Glacier 3000 de retrouver les chiffres noirs. Quant au canton de Vaud, il a apporté son soutien financier à plusieurs projets – pont suspendu, nouvelle piste de ski entre autres – à hauteur de 725 000 francs.

A Crans-Montana, c'est aussi la passion pour la région qui a incité Radovan Vitek, un milliardaire tchèque, à investir

INVESTISSEURS ÉTRANGERS DANS LES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES



1 GLACIER 3000 (Les Diablerets)

Jean-Claude Mimran
et Bernie Ecclestone
▶ France et Royaume-Uni
Ekaterina Rybolovleva
▶ Russie

2 CRANS-MONTANA

Radovan Vitek
▶ Tchéquie

3 SAAS-FEE

ET SAVOIGNIN
Markus Schröcksnadel
▶ Autriche

5 ANDERMATT

Samih Sawiris
▶ Egypte

Source: LIB/SP
Photo: Keystone

dans les remontées mécaniques, estime Jean-Marie Fournier, directeur de Téléveysonnaz (VS) et fin connaisseur du milieu. Mais l'arrivée d'investisseurs étrangers s'explique également par la difficulté à trouver des fonds en Suisse. Pour Dominique de Buman, conseiller national (pdc, FR) et président des Remontées mécaniques suisses, «les Helvètes tendent à privilégier des secteurs à haut rendement dont ne fait pas partie le tourisme. A l'inverse, de nombreux étrangers sont souvent

intéressés par des placements stables et sûrs, quitte à ce qu'ils soient moins rémunérateurs, comme les hôtels ou les remontées mécaniques.»

Le Fribourgeois met le doigt sur une caractéristique que l'on retrouve dans au moins deux cas. A Crans-Montana, Radovan Vitek poursuit des projets dans l'immobilier: investir dans le domaine skiable contribue à augmenter la rentabilité des logements loués et des hôtels. La situation est similaire à Andermatt (UR). L'homme d'affaires

égyptien Samih Sawiris a d'abord investi dans la pierre, avant de financer la modernisation des remontées mécaniques. «Offrir un bon domaine skiable lui permet de valoriser ses investissements immobiliers haut de gamme», estime également Jean-Marie Fournier.

Relations parfois tendues

L'irruption d'investisseurs étrangers dans les montagnes suisses est un phénomène plutôt récent. «Lorsque la Compagnie des Alpes (une société fran-

çaise, ndlr) a voulu investir à Crans-Montana au début des années 2000, les communes ont refusé l'arrivée d'un acteur extérieur. Le discours a bien changé 15 ans plus tard», note Christophe Clivaz, professeur à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne, site de Sion, et spécialiste des politiques touristiques.

Mais tout ne glisse pas toujours tel un ski sur la poudreuse. Le cas fortement médiatisé de Crans-Montana illustre les intérêts parfois divergents entre in-

vestisseurs étrangers et communes. En raison de désaccords financiers, Radovan Vitek, qui détient 85% des actions de la société des remontées mécaniques, a fermé le domaine skiable pendant quelques jours début avril. Récemment, différentes réunions ont permis d'apaiser les tensions et la station semble avoir retrouvé sa sérénité.

Un Autrichien à Saas-Fee

Autre cas: Saas-Fee (VS). En avril dernier, il était question de vendre davantage d'actions à un investisseur de poids, l'Américain Edmond Offermann, de sorte qu'il devienne actionnaire majoritaire. Mais l'assemblée générale de la société des remontées mécaniques a refusé. Cette décision est intervenue quelques jours après la fermeture forcée du domaine de Crans-Montana. Cet exemple a sans doute incité Saas-Fee à agir différemment.

Après le retrait d'Edmond Offermann, la station haut-valaisanne a certes cédé la majorité des actions à l'homme d'affaires autrichien Markus Schröcksnadel, déjà connu pour ses investissements dans la station grisonne de Savognin. Mais elle a pris des précautions: elle s'est tout d'abord assurée deux sièges sur cinq au conseil d'administration ainsi qu'un droit de veto pour les décisions stratégiques et elle a choisi un investisseur ayant de l'expérience dans le domaine des remontées mécaniques. Cet arrangement semble convenir à Markus Schröcksnadel: «Nous voulons travailler avec les acteurs de la région, et notre but est de développer la station. En outre, nous sommes des passionnés de ski», nous écrit-il. **SP**

MISER SUR LE QUATRE SAISONS

Les pouvoirs publics se mobilisent pour soutenir le renouvellement des infrastructures, mais posent des conditions.

«Le ski exige beaucoup de capital», explique Christophe Clivaz, professeur à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne, à Sion. «Ce qui coûte avant tout, ce sont les infrastructures et l'enneigement artificiel. Beaucoup de stations de ski sont à l'équilibre en ce qui concerne l'exploitation, mais n'ont pas les moyens de renouveler ou de développer leurs infrastructures.»

Dans quelques semaines, le Conseil d'Etat valaisan adoptera l'ordonnance en vue d'une entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement public des remontées mécaniques. Le Grand Conseil a voté ce texte au printemps dernier. Alors que la branche estime les investissements nécessaires à plus de 800 millions de francs, la loi prévoit des subventions à fonds perdus pour la réalisation d'infrastructures exceptionnelles. Pour bénéficier de contributions à l'investissement sous forme de prêts ou de cautions, il faudra notamment qu'une société déposant une demande de soutien dégage une marge avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA en anglais) d'au

minimum 20% par rapport à son chiffre d'affaires. Le Parlement valaisan se prononcera sur le règlement établissant le fonds cantonal au printemps prochain.

25 millions

C'est le montant des subventions du canton de Fribourg entre 2009 et 2015

Dans le canton de Fribourg, sur 57 millions de francs investis entre 2009 et 2015 pour le renouvellement des remontées mécaniques, 25 millions proviennent de subventions cantonales, à la suite d'un décret voté en 2008. A l'heure actuelle, des discussions sont en cours pour établir une stratégie globale dans le cadre du programme Préalpes 2030. Quant au canton de Vaud, il a voté une enveloppe de 46 millions d'aide à fonds perdus pour la période 2016-2023. Les communes apportent aussi souvent leur soutien, qui peut se monter à plusieurs centaines de milliers de francs par année.

Pour Dominique de Buman, conseiller national (pdc, FR) et président des Re-

montées mécaniques suisses, quatre principes doivent régir les aides étatiques. «Avec la subsidiarité, il faut privilégier dans la mesure du possible des investissements privés, afin de ne pas surcharger les comptes publics. L'intérêt général doit également primer. Enfin, tenir compte de l'économocité ainsi que de l'efficacité est primordial», énumère le Fribourgeois.

Laurent Vanat, consultant dans le domaine des remontées mécaniques, abonde dans ce sens: «Remplacer un vieux télésiège par un télésiège ultramoderne de quatre places ne se justifie pas toujours économiquement. La nouvelle installation induit des coûts d'exploitation plus élevés qu'il faut pouvoir assumer. Il est donc nécessaire de penser à la rentabilité future des installations.»

Ajouté à une baisse de l'engouement pour le ski, le réchauffement climatique remet en question la pérennité de ce sport dans certaines stations. La stratégie dite des quatre saisons tend donc à s'imposer. «Il y a encore quelques années, de nombreuses remontées mécaniques étaient fermées durant les vacances d'octobre», explique Christophe Clivaz. C'est aujourd'hui de moins en moins le cas. La station du Moléson, ouverte quasiment toute l'année, l'a bien compris. **SP**